

Annexe 2**AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ SUR UN EMPLOI OUVERT
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE CADRE DU SERVICE PARTAGÉ**

(document à adresser par les établissements au bureau DPE D1)

ÉTABLISSEMENT
Dénomination de l'établissement :
N° RNE de l'établissement : <input type="text"/>
Emploi à pourvoir : n° : <input type="text"/>
Discipline, libellée en clair :
Création <input type="checkbox"/>
Vacance <input type="checkbox"/>
(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)
Susceptible <input type="checkbox"/> (préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

LISTE DES CANDIDATS CLASSÉS

Rang	Nom - Prénom	Corps	Discipline	Affectation ou situation antérieure
1				
2				
3				

Joindre le dossier complet du candidat classé n°1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap. IV a, b, c, d, e, de la note de service).

En cas de défection du candidat veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au recteur le dossier complet.

Fait à _____, le _____

Nom et qualité du signataire

A **nnexe 3**

Le président (ou le directeur)

à

M

Objet : Résultat des commissions de choix des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur dans le cadre du service partagé.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° _____ à pourvoir au |_|_|_|_|_|_2_|_0_|_0_|_2_| (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

- retenu votre candidature en première position :
vous disposez de **8 jours au plus** pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste.
- retenu votre candidature en 2ème - 3ème position - ème position :
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.
- considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

le

Le président

Annexe 4

M
à
Monsieur le président de (ou le directeur de)
Service du personnel enseignant

Objet : Affectation dans l'enseignement supérieur dans le cadre du service partagé.

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° _____.

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au _____2__0__0__2__ (date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et signature

Annexe 5

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces le dossier sera rejeté.

A n n e x e 6

LISTE DES EMPLOIS VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À POURVOIR EN SERVICE PARTAGÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

Emploi de professeur des écoles

IUFM de Nancy-Metz : technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, formation à distance : 0200

Emploi de conseiller principal d'éducation

IUFM de Poitiers : formations initiale et continue de conseiller principal d'éducation, formation des professeurs de lycée d'enseignement professionnel : 0082

Emplois d'enseignants du second degré

Sans discipline

IUFM de Dijon : 0039

IUFM de Dijon : Chalon-sur-Saône et Mâcon, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0090

IUFM de Lyon : 0198

Sciences économiques et sociales

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles, formation générale des professeurs des lycées et collège : 0076 S

Économie et gestion

IUFM de Lille : 0206

IUFM de Lyon : 0158

IUFM de Nantes : Nantes : 0122 S

Lettres classiques

Université d'Orléans : 0606

Lettres modernes

IUFM de la Guyane : 0477

IUFM d'Amiens : Laon : 0026

IUFM de Caen : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0019 S

IUFM de Caen : Saint-Lô, formations initiale et

continue des enseignants des premier et second degrés : 0022

IUFM de Caen : Alençon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0026 S

IUFM de Grenoble : Chambéry et Grenoble, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0041

IUFM de Lille : 0052

IUFM de Lille : 0145

IUFM de Lille : 0203

IUFM de Lille : 0206

IUFM de Montpellier : Mende : 0013

IUFM de Nantes : Nantes : 0038

IUFM de Nantes : Laval : 0060

IUFM de Nantes : La Roche-sur-Yon : 0120

IUFM de Nantes : Le Mans : 0183

IUFM d'Orléans-Tours : Orléans : 0095 S

IUFM d'Orléans-Tours : Orléans : 0168

IUFM de Reims : Châlons-en-Champagne : 0053

IUFM de Toulouse : Foix : 0168

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0128

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0220

Allemand

IUFM de Nantes : Angers : 0079

Anglais

IUFM de la Guadeloupe : formations initiales et continue des enseignants des premier et second degrés : 0070

IUFM d'Aquitaine : Agen et Mont-de-Marsan : 0137

IUFM de Créteil : 0097

IUFM de Créteil : 0170

IUFM de Lille : 0141

IUFM de Montpellier : Mende : 0013

IUFM de Montpellier : Perpignan : 0071

IUFM de Nantes : La Roche-sur-Yon : 0046

IUFM de Nantes : Le Mans : 0079

IUFM de Nantes : Nantes : 0127

IUFM de Nice : 0104

IUFM d'Orléans-Tours : Châteauroux : 0168

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0107

IUFM de Poitiers : Niort et Poitiers, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0113

IUFM de Reims : Reims et Charleville-Mézières : 0063

IUFM de Rouen : formation des enseignants du premier degré : 0137

Université Strasbourg-II : langue étrangère appliquée : 0435

IUFM de Toulouse : Rodez et Toulouse : 0121

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0047 S

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0295

Langue et culture régionales

IUFM de Montpellier : Montpellier : occitan : 0144

Philosophie

IUFM d'Aquitaine : Bordeaux : 0135

IUFM de Créteil : 0266

IUFM de Lille : 0185

IUFM de Lille : 0236

IUFM de Lyon : 0080

IUFM de Nantes : Angers : 0038

IUFM de Nice : 0033

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles, formation générale des enseignants du second degré : 0016

IUFM de La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0092

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0122

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0210 S

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0273 S

Documentation

IUFM de Lille : 0263

IUFM de Lyon : 0188

IUFM de Nantes : Le Mans : 0060

IUFM d'Orléans-Tours : Tours, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, politique et informatique documentaire, 0087

Éducation musicale

IUFM de Nancy-Metz : 0048

IUFM de Nantes : Laval et La Roche-sur-Yon,

0092

IUFM de Rouen : formation des enseignants du premier degré : 0137

IUFM de Toulouse : Albi : 0131

IUFM de Toulouse : Tarbes et Auch : 0078

Arts plastiques

IUFM de la Guadeloupe : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0070

IUFM d'Aquitaine : Bordeaux et Mont-de-Marsan : 0082 S

IUFM de Grenoble : Valence : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0060

IUFM de Nancy-Metz : Metz-Montigny, 0096

IUFM de Paris : 0133

IUFM de Reims : Troyes : 0093 S

IUFM de Toulouse : Rodez : 0015

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0338 S

Histoire - géographie

IUFM d'Amiens : Laon : 0026

IUFM d'Aquitaine : Bordeaux : 0050 S

IUFM de Grenoble : Valence : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0060

IUFM de Lille : 0132

IUFM de Lyon : 0061

IUFM de Nantes : Laval : 0063

IUFM de Montpellier : Montpellier : 0053

IUFM de Nancy-Metz : 0071

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0033

IUFM de Poitiers : Niort, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0107

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0295

Mathématiques

IUFM de la Guadeloupe : 0079

IUFM de la Guyane : technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0478

IUFM d'Amiens : Beauvais : préparation et formation des professeurs des écoles : 0025

IUFM d'Amiens : Laon, préparation et formation au concours de recrutement des professeurs des écoles : 0134

IUFM de Grenoble : Chambéry et Grenoble, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0027 S

IUFM de Lille : 0153

IUFM de Lille : 0181

IUFM de Lyon : formations initiale et continue : 0239

IUFM de Montpellier : Nîmes : 0144

IUFM de Nantes : Nantes : 0046

IUFM de Nantes : Angers : 0081

IUFM d'Orléans-Tours : Bourges, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0053 S

IUFM de Poitiers : Angoulême, préparation au concours de professeur des écoles, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0013

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0016

IUFM de Toulouse : Albi : 0131

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0315

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0317

Sciences physiques

IUFM de Lille : 0067

IUFM de Montpellier : Mende : 0071

IUFM de Nancy-Metz : Nancy-Maxéville, 0022

IUFM de Poitiers : Niort, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0060

IUFM de Toulouse : Toulouse, option physique et option chimie : 0038

Génie industriel

IUFM de Nantes : Le Mans, carrosserie : 0127

Génie civil

IUFM de Lille : 0232

Génie mécanique - mécanique

IUFM de Créteil : génie mécanique : 0250

IUFM de Créteil : génie mécanique : génie industriel, carrosserie, 0286

IUFM de Créteil : génie mécanique : 0380

IUFM de Lyon : 0150

Biochimie - génie biologique - biotechnologie

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0384

Sciences de la vie et de la Terre

IUFM d'Amiens : Laon, préparation et formation au concours de recrutement des professeurs des écoles : 0134

IUFM de Lille : 0243

IUFM de Nancy-Metz : Nancy-Maxéville, formation scientifique, disciplinaire et didactique en sciences et vie de la Terre : 0177 S

IUFM de Nantes : Nantes et Le Mans : 0180

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0076 S

IUFM de La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés : 0087

IUFM de Toulouse : Cahors : 0015

IUFM de Toulouse : Toulouse, géologie : 0168

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, travaux manuels éducatifs : 0320

Technologie

IUFM de Poitiers : Niort, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0060

Éducation physique et sportive

IUFM d'Amiens : Beauvais, préparation et formation des professeurs des écoles : 0025

IUFM d'Aquitaine : Bordeaux : 0172

IUFM de Créteil : 0215

IUFM de Créteil : 0271

IUFM de Créteil : 0381

IUFM de Dijon : Macon : 0039

IUFM de Dijon : Auxerre et Nevers : 0066

IUFM de Lille : 0088

IUFM de Lille : 0232

IUFM de Montpellier : Montpellier : 0053

IUFM de Nancy-Metz : analyse des pratiques professionnelles : 0129

IUFM de Nantes : Laval : 0063

IUFM de Nice : 0062

IUFM d'Orléans-Tours : Orléans : 0095 S

Université Paris-V : 1760

IUFM de Poitiers : La Rochelle, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0033

IUFM de Rennes : Brest : 0026

IUFM de Toulouse : Rodez et Albi : 0111

IUFM de Versailles : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0107